

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Date de publication: 18/09/2025

Le directeur général de l'Agence Française de Développement;

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16;

Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination dans les fonctions de directeur général de l'Agence Française de Développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 27 septembre 2022 ;

DECIDE:

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel COSTE, directeur du département Trésorerie et marché de capitaux, du 4 août au 31 décembre 2025 inclus, à l'effet de signer l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions du département Trésorerie et marché de capitaux visées au recueil a'attributions des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 17 septembre 2025 En un exemplaire original

> Le directeur général Rémy RIOUX